

Sarah Fishman "The Battle for Children : World War II, Youth Crim, and Juvénile Justice in Twentieth-Century France"

Harvard University Press, 2002, 303 p.

Jacques Bourquin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/93>

DOI : 10.4000/rhei.93

ISBN : 978-2-7535-1643-4

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2003

Pagination : 269-270

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Jacques Bourquin, « Sarah Fishman "The Battle for Children : World War II, Youth Crim, and Juvénile Justice in Twentieth-Century France" », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 5 | 2003, mis en ligne le 16 janvier 2004, consulté le 04 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/93> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.93>

Sarah Fishman

The Battle for Children : World War II, Youth Crim, and Juvenile Justice in Twentieth-Century France

Harvard University Press, 2002, 303 p.

Sarah Fishman, professeur associé à l'université de Houston aux États-Unis, avait publié, il y a quelques années, un ouvrage remarqué sur les femmes de prisonniers français pendant la seconde guerre mondiale. Cette nouvelle publication n'est pas sans lien avec la précédente ; l'absence des pères prisonniers fut une des causes de l'augmentation de la délinquance juvénile.

L'auteure rappelle, dans un premier chapitre introductif, l'évolution de la justice des mineurs au XIX^{ème} siècle, les grands débats criminologiques opposant, à la fin de ce siècle, les partisans de Lombroso au Dr Lacasagne, la loi de 1912 et les premières réformes intervenues au moment du Front Populaire dans le contexte de la campagne de presse contre les bagnes d'enfants.

Concernant la période de la guerre, l'ouvrage repose sur un travail d'archives important soulignant l'intérêt de cette recherche qui met en lumière la volonté du gouvernement de Vichy d'encadrer la jeunesse, de la "remoraliser" et de lutter contre la délinquance juvénile, en s'appuyant à la fois sur le ministère de la Justice, le secrétariat à la Jeunesse, les mouvements de jeunesse, le secteur des œuvres avec la constitution des Arsea. S. Fishman évoque les nombreux débats qui se développent autour de la notion d'enfance inadaptée, autour des différentes catégories de diagnostic, et qui aboutissent plus à une clarification des catégories de mineurs délinquants qu'à un travail sur les causes. La loi de juillet 1942 sur l'enfance délinquante, qui privilégie la création de centres d'observation, aboutira à une sorte de triage dans lequel l'enfant pervers apparaîtra comme l'inéducable, celui qui doit être éliminé de toute réponse éducative.

Dans un ultime chapitre intitulé « La victoire de la réforme de la Justice des mineurs », Sarah Fishman analyse le nouveau texte de 1945 et ses

conséquences quant à la mise en place de toute une politique de rééducation, où la peine n'apparaîtra que comme une mesure exceptionnelle.

Ce livre très complet est important, car il est vraisemblablement un des rares ouvrages en langue anglaise à étudier cette période dans le champ de l'enfant de Justice. Voilà qui devrait aider, dans ce secteur, aux échanges internationaux dont ce numéro comparatif du *Temps de l'histoire* présente un des aspects.

Jacques Bourquin